FOYER UNIONISTE DE LAUSANNE-LE CAZARD (F.U.L.)

Zecazara

Foyer " Le Cazard " (1972)

49 èME RAPPORT

ANNEE 2010

Présenté par le Conseil de l'Association et la Direction du Cazard

lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2011



Pré-du-Marché 15 1004 Lausanne Internet : www.lecazard.ch

RAPPORT DU CONSEIL

Mai 2006, mai 2011. La lecture du procès-verbal no 352 de la séance de votre Conseil tenue le 23 mai 2006 nous rappelle qu'à la suite d'une rencontre avec le Service "Jeunesse et Loisirs " et le Service social de la Ville de Lausanne ceux-ci décidaient de leur désengagement financier à l'égard de notre association. Bien qu'échelonnée dans le temps, cette mesure signifiait qu'un montant de CHF 290'000.- par an allait nous faire défaut dès 2009. Inquiétante nouvelle pour le Président que j'allais devenir quatre semaines plus tard et palpitant défit à relever, d'autant plus que ce montant représentait près de 25 % de nos besoins financiers.

Aujourd'hui, il n'est pas question de crier "victoire", puisque les comptes de l'association présentent encore un déficit de CHF 47'000.- en chiffres ronds. Mais, plutôt que de voir le verre à moitié vide, examinons la situation sous un autre angle, plus positif. Comment en est-on arrivé, quatre ans après la décision municipale, à ne présenter qu'un déficit de CHF 47'000.-? Tout simplement à force d'ingéniosité, de ténacité, de réorganisations, de modifications dans nos habitudes et nos pratiques, de recherches de revenus nouveaux, d'examens scrupuleux des dépenses et d'une gestion rigoureuse des ressources et des biens de la part de l'ensemble des collaborateurs du FUL. Et ce résultat, même s'il reste rouge, nous pouvons en être fiers.

Il y a deux ans, à l'occasion de cette même assemblée, je vous avais présenté les mesures de restructurations envisagées mais qui laissaient tout de même apparaître un "trou" de l'ordre de CHF 80'000.-. Nous l'avons réduit encore de moitié. Toutefois, contrairement à ce qu'estime notre organe de révision, aujourd'hui un 2^{ème} plan de mesures ne peut être envisagé. Le FUL a fait sa part, en conjuguant nouvelles recettes et réductions de dépenses pour près de CHF 250'000.-. En d'autres termes, nous avons ajusté notre compte d'exploitation de 20 %. Quelle collectivité, quelle association subventionnée peut en dire autant ?

NON, désormais, la Ville de Lausanne doit revoir son subventionnement. C'est dans ce sens d'ailleurs qu'en septembre dernier déjà votre serviteur a présenté cette demande au service compétent et dans la mesure qui nous fait défaut aujourd'hui.

L'activité du FUL bat son plein, comme l'évoquera sans doute notre directrice. Je ne m'étendrai donc pas sur l'augmentation des revenus provenant de la location des salles, par exemple. L'objectif consistera désormais, à fidéliser notre clientèle, d'une part et lui offrir de nouvelles prestations, d'autre part. Grâce à l'arrivée d'un énième restaurateur qui, cette fois, nous a laissé la meilleure impression et qui pratique une politique de prix conforme à l'esprit des lieux, nos utilisateurs de salles devraient, à nouveau pouvoir conjuguer séance avec pitance. Comme à ses débuts, le FUL a tenté, l'été dernier, de jouer l'organisateur d'événements. Sans succès. Il faut donc l'admettre, c'est un métier et ce n'est plus le nôtre.

La collaboration qui avait débuté avec le Service social de Lausanne, consolidée avec l'arrivée de l'Association de la Maison des Jeunes dans le projet n'a pas pu être finalisée, ledit service n'ayant pas jugé utile ou nécessaire de consacrer le financement indispensable à un suivi sérieux des jeunes adultes dépendant du CSR. Dommage pour eux. Mais pas à court d'idées, le chef de service s'est à nouveau approché du FUL dans le courant de l'été pour imaginer une autre collaboration avec, cette fois, l'Association du Relais. Il s'agissait toujours de loger des jeunes mais malheureusement sans leur assurer un suivi digne de ce nom et où le FUL, à notre sens, n'était qu'un " faire-valoir " en fin de compte. Nous avons donc refusé poliment cette collaboration. Dommage pour eux !

J'ai l'habitude de conclure ce rapport par des remerciements adressés à celles et ceux qui œuvrent en faveur du FUL par des dons, de temps ou d'argent. Bien sûr que chacun a droit aux remerciements du Conseil et aux miens en particulier. Mais j'éprouve une certaine frustration, tristesse ou colère lorsque je constate les difficultés énormes que l'on rencontre pour repourvoir ne serait-ce qu'un poste dans la commission de contrôle et de gestion. Ainsi le renouvellement de nos forces au sein du Conseil ou du Comité reste une de nos préoccupations pour les années à venir

J'invite donc tous les lecteurs et auditeurs de ce rapport à un acte civique en faveur du FUL afin que ce dernier " coup de gueule " ne reste pas sans suite, d'une part et que notre subvention soit portée de CHF 90'000.- à CHF 130'000.- par an, d'autre part.

Je vous remercie de votre écoute et lecture attentive.

Pour le Conseil du FUL

J.-Charles Mignot

RAPPORT DE LA DIRECTION

Tout d'abord, j'aimerais remercier notre Président M. Jean-Charles Mignot ainsi que les membres du Conseil du FUL de m'avoir accordé leur confiance en me demandant de remplacer notre ancien directeur M. Michel Devaux, désireux à l'avenir de mettre à la tête du Cazard un(e) directeur administratif plutôt qu'un(e) directeur-éducateur.

Il ne fut pas facile de continuer après le départ en pré-retraite de notre ancien directeur à fin novembre 2009 en ayant travaillé avec lui près de 20 ans ! Il y a eu quelques temps de flottement parmi le staff du Cazard et il a fallu nous habituer à venir travailler chaque jour sans lui. Mais quand faut y aller, faut y aller !!!

Cela fera 39 ans en août que j'ai commencé à travailler au Cazard, qui est devenue un peu Ma Maison; j'aime à savoir que l'on en dise du bien loin à la ronde et il me tient à cœur qu'elle soit entretenue afin que nos locataires des chambres et des salles soient satisfaits, s'y sentent bien et aient envie d'y revenir ce qui est le cas pour les salles puisque nous avons quelques groupes qui viennent chez nous depuis 1972.

Locataires et taux d'occupation

Nous avons accueilli notre 3752^{ème} locataire le 15 décembre 2010 et le taux d'occupation atteint 98.50 %. L'Ecole La Source occupe 43 chambres réparties sur 2 étages 1/2, il nous reste donc 38 chambres pour d'autres jeunes.

Nous avons logé 13 jeunes placés par les Centres sociaux régionaux, Service de la Protection de la Jeunesse et Maison des Jeunes en 2010.

Nos diverses rencontres avec le Service social de la Ville de Lausanne "unité insertion " (jeunes en phase d'insertion ou réinsertion professionnelle) dans le but d'étudier la possibilité d'engager un travailleur social à temps partiel payé par la Ville de Lausanne, le Service de la Protection de la Jeunesse et par nous, n'ont malheureusement pas abouti. Ce projet est donc remis à plus tard....

Quelques-uns de ces jeunes gens et jeunes filles nous ont créé divers problèmes principalement de comportement et de consommation de cannabis strictement interdite par notre règlement de maison. Le fait qu'ils ne soient pas occupés étant en recherche de formation, ne favorise pas un rythme de vie "normal", et si l'on ajoute à cela le manque de respect, l'intolérance, l'alcool, des notions d'hygiène sommaires, nous sommes parfois contraints de prendre la décision de les renvoyer de notre foyer pour que le calme revienne dans les couloirs.

Mais la grande majorité de nos locataires vont bien heureusement et c'est tant mieux. Nous avons chaque année une longue liste d'attente pour la rentrée d'automne et malheureusement, nous ne pouvons contenter tout le monde par manque de place. Nous favorisons les longs séjours pour éviter des perpétuelles remises en état des chambres et cela favorise également les relations que nous pouvons créer avec nos jeunes pensionnaires.

Pas mal de changements cette année dans nos locataires, nous avons eu à nettoyer 50 chambres, dont 26 occupées par les élèves de l'Ecole La Source. Lors de ces départs, nous profitons de réparer les charnières des portes des lavabos, armoires, placards etc. et bien souvent, il est aussi nécessaire de repeindre tout ou partie de ces chambres.

Centre de Loisirs et de Culture

Plus de 36'000 personnes ont franchi le seuil de notre Centre de loisirs en 2010 et ce n'est qu'une estimation

L'augmentation du prix de location de toutes nos salles de 10 % dès le 1^{er} juillet 2010 nous a permis de réaliser un beau chiffre d'affaires, soit CHF 143'147.50 comprenant notre effort pour bien des groupes de Théâtre (gymnase de la Cité ou le Théâtre des Jeunes de Pully pour n'en citer que deux) ou des associations qui n'auraient pas les moyens de s'offrir notre grande salle à plein temps durant 1 semaine pour leurs spectacles par exemple, donc nous leur offrons un forfait et nous comptabilisons la différence.

10 % cela représente CHF 25.00 seulement pour la location de notre Salle du Cazard pour une soirée, ce n'est pas énorme, nos tarifs n'avaient pas été adaptés depuis septembre 2006 et personne n'a contesté cette augmentation.

Les personnes qui viennent pratiquer leurs activités au Cazard sont fidèles, c'est important pour nous d'établir des relations durables et de les accueillir le mieux possible. Nous recevons d'ailleurs souvent des compliments sur la façon dont ils sont reçus. Nous aménageons les salles selon leur désir ce qui est de plus en plus rare car dans bien des endroits où se louent des salles, ce sont les locataires qui doivent disposer chaises et tables avant leurs activités. En faisant ce travail nous-mêmes, nous constatons que le matériel se dégrade moins vite puisqu'il est manipulé avec soin par notre concierge, les sols sont aussi épargnés, les gens ayant tendance à traîner les chaises et tables plutôt que de les porter.

Nous avons eu 49 fois AVLI (Association Vaudoise des Ligues d'Improvisation) dans notre grande salle, cette activité est réservée à la jeunesse et c'est positif pour leur développement, par contre le jeune public qui vient assister à ces matches nous laisse la maison dans un état de saleté déplorable du rez-de-chaussée aux sous-sols (coca-cola renversé dans les escaliers et l'entrée de l'immeuble, emballages de nourriture fast-food, cornets, bouteilles et je vous épargne l'état des wc ...) à l'école, on leur apprend à trier les déchets et à ne pas tout jeter par terre, ce qu'ils appliquent probablement à la maison, mais une fois en groupe et à l'extérieur c'est une autre question. Nous ajoutons des poubelles pour ce type de manifestation et nous en avons parlé avec les responsables d'AVLI, et malgré leur bonne volonté, ils sont sans doute débordés et ne peuvent être au four et au moulin!

D'autres nombreuses conférences, débats publics, séminaires se sont déroulés dans nos diverses salles, à relever que de plus en plus de séminaires ont pour objectifs le développement personnel, la santé et le bien-être, signes des temps sans doute.

Quelques images de nos salles :

Salle du Conseil



Salle Rambert



Salle du Foyer

Salle Rambert





Salle Octogone



Salle du Cazard



Salle du Cazard





Nous avons eu le 23 mars 2010 la visite d'un inspecteur de la Police du feu qui est venu analyser la situation de conformité de notre bâtiment au regard des prescriptions de protection incendie en vigueur. Force a été de constater, même si nous avons déjà renforcé ces mesures de sécurité et que Le Cazard présente un niveau de sécurité acceptable en ce qui concerne la sécurité des personnes, qu'il nous faudra encore apporter des améliorations qui représenteront quelques investissements coûteux, mais qu'ils pourront être étalés sur 3 ans.

Relevons également la belle affluence lors de notre repas de soutien annuel pas moins de 90 personnes y ont participé, le repas fut servi par Le Relais et l'animation confiée à Gilles Thoraval, un de nos anciens locataires, originaire de Bretagne dont nous avons apprécié la poésie de ses chansons. A cette occasion, nous avons fêté le 50^{ème} anniversaire de la création de notre Association.

Notre site a été piraté à deux reprises par des "hackers" de Russie ce qui a nécessité des réparations longues et coûteuses et depuis, par sécurité, nous sommes limités dans les modifications que nous pouvons nous-mêmes y apporter.

Personnel

Depuis le 1^{er} septembre 2010, notre intendant, M. A. Pereira a commencé les veilles du dimanche soir au vendredi matin comme cela avait été convenu lors de son engagement, et nous avons dû nous séparer de l'un de nos veilleurs, nous n'en avons gardé que deux qui se partagent les week-ends et les vacances de l'intendant. Les veilles commencent dès 23 h au lieu de 24 h pour se terminer en semaine à 7 h30 et le week-end à 8 h30 heure à laquelle le réceptionniste prend le relais. L'horaire de nos réceptionnistes a donc été abaissé de 65 à 58 heures par mois ce qui a satisfait chacun d'eux, les soirées étant moins longues.

Je remercie l'équipe pour son excellent travail et plus particulièrement M. Pereira qui, grâce à son génie du bricolage et de la récupération, fabrique et répare beaucoup de choses nous évitant ainsi de faire appel à diverses entreprises

De plus grâce à sa bonne humeur permanente, il a su créer un bon contact avec nos locataires de salles et du foyer. Il est devenu, en peu de temps, un personnage incontournable et apprécié de toutes et tous dans notre maison.

Conclusions

Merci aux membres du Comité et du Conseil pour leur dévouement envers Le Cazard, principalement à notre Président M. J.Ch. Mignot et notre Trésorier M. G. Staehli toujours "au bout de la ligne" par courriels ou téléphones lorsque c'est nécessaire.

Merci également à nos généreux donateurs qui réagissent bien à notre envoi annuel d'un bulletin de versement durant le mois d'août et qui comprennent que leurs gestes nous est indispensable. Nous publions à la fin de ce rapport leurs noms.

Ce rapport sera publié sur notre site : www.lecazard.ch où chacun(e) pourra le télécharger, il en sera de même pour le bulletin d'inscription à notre repas de soutien 2011 qui est fixé au vendredi 7 octobre .

Pour l'équipe du Cazard

Michèle Hennin

Campagne financière 2010 Liste des donateurs

ENTREPRISES

AMS Spanhauer Barbey Roger S.A. Bobst SA Bonnard & Gardel SA Bourgoz Paysage SA Bredam SA Caisse Raiffeisen Cofal Sanitaire D. Christen SA GFR Tousols Sàrl Guy Gaudard S.A. Menuiserie Eric Moser Oficomptes S.A. Schopfer & Niggli Vaudoise Assurances Vitrerie ABC

MUNICIPALITES

Belmont
Bex
Bussigny
Corsier-sur-Vevey
Cugy
Denezy
Eclépens

Epalinges Founex Givrins La Tour-de-Peilz Le Chenit Moudon Pizy Poliez-le-Grand Sainte-Croix Vaux-sur-Morges Vinzel Yverdon-Les-Bains



Adler Maurice Allaz Fiorenza Alt Pierre

Amiguet Daniela André-Bühlmann O. et Ch.

Anex Luc

Anhorn William & Ruth Auberson Monthoux André

Aubert Alice Aubert Michel Aufranc Christine

Avanzi Paul Aviolat Jean

Barbey Marcel & Janine

Barblan J-L et J.
Barillier Nelly
Barraud François
Bart-Rossy M. & A.

Baud Michel

Bauknecht Markus Bathia-Gilliéron Jean

Bergier Liliane Berthoud Hedy Bettex Teddy Blanc Michel

Blanc Marie Antoinette

Blanc Henriette Blanc Jean Edouard

Blanc Michel
Blanchard Nelly
Bleynat Martine
Blondel Francine
Bonnard Christiane

Bonny Roger Borboën Albert

Borgeaud-Voirol Jacques Borter Maier Th. et A. Borkowsky Albertine Bosshard Raymond Bouet-Pelloux A.-C. Bouquet Michel Bovey Daniel et N Bovolenta Michela

Brandenberger-Bürgi Ruth

Bridel Laurent
Briod André
Brunner Esther
Buffat Didier
Burri Henriette
Buttet Jean

Buttex Jérôme & Patricia

Cambrosio Humbert Cambrosio Serge Carretti Fabienne

Cavin Daniel Chablaix René

Champoud Françoise

Chaperon Gaby

Chapuis-Bischof Simone

Chapuis Germain
Chappuis-Grec A.
Charpié Claude
Chauvet Marguerite
Cochand François
Conne Jaques-André

Corbaz Daniel Cornut Irène

Cosandey Maurice

Cottier Eric

Cottier Germaine Cottens Françoise Courvoisier Jean-Pierre

Cuendet Claire Cuénoud Michel Curchod Edouard Curchod Jean-Pierre

Darbellay Vital
Delmonico Jean
Demenga Michel
Dentan Jean-Paul
Deppierraz Michel
Deppierraz R. et G.

Devaux Michel et Huguette

Diserens Olivier

Droz Louis et Lucienne

Dufour Robert

Dupertuis Jean-Paul

Emery L. et A.
Faucherre Alain
Favre Nathalie
Fayet Claudine
Fink Arnold

Fischer-Peter Antoinette

Fleury G. & J.-J.
Fonjallaz Antoinette
Foretay Thierry
Franchina E. et I.
Fustier S. et S.
Gagnebin Philippe
Gander R.-M.
Gavillet André

Geering Jean-Jacques

Gerbex R. et R.
Giger Walter
Giorgis Pierre
Glardon Claude
Glandon Tagn Claud

Glardon Jean-Claude

Glur Roger

Gonin Blanche-Marie Goy Hildegarde Graf-Zehnder Gallus Graz-Bosshard Liliane

Gruffel Pierre Gut Nelly

Haemmerli Jasmine Hirschrunner Yvette Indermühle Jean-Paul

Isely F.

Jaccard Marc
Jaccard Nelly
Jacot Anne-Lise
Jaquet Arthur
Jaques Yvette

Jaunin Pierre-André Jehle G. Joerin Françoise Jordan Micheline Jornod Pierre Jost Marcel Jotterand Gaston Jung Michèle Kaiser Yvette Karlen Fernande Kaufmann Oscar Keller Marianne 🕆 Kobi Marie-lise Koster-Halter Max Krebs Corinne Lambiel Pierre-Emile Lavanchy Jacky Levy Francis Magnenat R. & F. Magnollay Daniel Magnollay Paul-Alain Maire Lorette Mange A.-L. & D. Marbot Jean-René Mellina Frédéric Mermod Jacques Messer J.-P. Meylan M. et A. Mignot Jean-Charles Mischler Monique Moelbert Markus Monod René Moreillon Patrice Morel Pierre Moser Claude Moser Willy Mosimann Caspar Mosimann Pascal

Neeser Caroline

Nicod Annemarie

Nikolov-Taillens A.-C. Oppliger Etienne Oyex Anne-Marie Paccaud Marie-Louise Pache Louis Pache Philippe Pauli Christian Peclard Anne-Lise Pellaton-Christen Berthold Perroud Bugnon R. et F. Pestoni Gianni Peyrollaz-Favez J. & A. Pidoux Rémy Pilet Gilbert Puthod Jean-Marc Reber Jean-François Reymond Pierre Rochat Georgette Rochat Jean Rochat Jean-Pierre Rod Francis Roland-Roberti J. & M. Rouiller Paul Rousseil François Roy Alain Rudaz Sandrine Rytz-Loup M. & A. Salis Sker Salzmann-Wehrli Anne-Lise Saugy Paul-François Savary Edgar & Ginette Savary Edouard Savary W. Schertenleib André Schiesser Edgar Schmidt Pierre

Schneeberger Paul

Schweizer Reto

Serex Serge

Sewer Alain

Stauffer Philippe Steiner Max Steinhauer Ernest Subilia Michel Sumi A. et A. Thévoz Pierre Tillmanns Pierre Tisserand Maurice Utz Roland Vairoli Pierre Vannay P-Y Varrin Yohann Verdan Heidi Verrey B. Vindayer Marie-Rose Viret Didier Voruz Eric Wasem Jean-René Wehrli-Besençon J. & E. Westphal Gabriel Wildi Marc Wyssa Claude Zingg Pierre Olivier Zimmermann Eric Zimmermann Marcel

Zurbuchen Freddy

